

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  **CONSEIL DE SÉCURITÉ**

Distr.
GÉNÉRALE
A/36/723
S/14771
27 novembre 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-sixième session
Points 57, 58 et 83 de l'ordre du jour
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON VOISINAGE
ENTRE ETATS
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR
LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE
HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES
REFUGIES

CONSEIL DE SECURITE
Trente-sixième année

Note verbale datée du 25 novembre 1981, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation
des Nations Unies

Le Représentant permanent de la République démocratique d'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur de lui demander de bien vouloir faire distribuer le texte ci-joint, intitulé "Au sujet du 'plan iranien' pour l'Afghanistan", comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 57, 58 et 83 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

ANNEXE

AU SUJET DU "PLAN IRANIEN" POUR L'AFGHANISTAN

Le 10 novembre, le Ministère iranien des affaires étrangères a publié un prétendu "Plan pour l'Afghanistan". Le Ministère des affaires étrangères de la République démocratique d'Afghanistan n'a pas reçu le texte officiel du "Plan" et il fonde donc ses observations sur le texte communiqué par les agences de presse internationales.

Il convient de souligner dès le début que les auteurs de cette proposition ou bien n'ont pas saisi l'origine et la nature de la Révolution d'avril 1978 en Afghanistan ou bien se refusent à comprendre cet événement et dénaturent délibérément les faits qui se sont produits dans notre pays.

En deuxième lieu, les auteurs du prétendu "Plan" s'arrogent le droit de parler au nom du peuple afghan. Mais le peuple afghan, musulman fervent, et né libre, ne le leur a jamais demandé. Il a son propre gouvernement légitime qui peut parler en son nom, exprimer sa volonté et exercer ses droits souverains.

En troisième lieu, les prétendues "propositions" avancées par le Ministère iranien des affaires étrangères constituent une ingérence manifeste et flagrante dans les affaires intérieures de la République démocratique d'Afghanistan. Quelles que puissent être les intentions de leurs auteurs, les "propositions" reflètent objectivement les machinations les plus sinistres et les plus perfides qu'aient ourdies les forces impérialistes et hégémonistes mondiales qui tentent d'étouffer la révolution démocratique nationale d'Afghanistan et de rejeter le peuple fier d'Afghanistan dans les ténèbres du Moyen Âge.

En quatrième lieu, les auteurs du "Plan", dans leur scandaleuse arrogance, pensent qu'ils peuvent prescrire au peuple afghan un système politique; ils tentent de lui imposer un gouvernement composé de représentants du clergé réactionnaire étranger et de le soumettre à l'occupation étrangère par le biais d'une prétendue "force islamique de maintien de la paix", composée de soldats pakistanais et iraniens. Seuls des gens ignorant tout de l'histoire de l'Afghanistan et de sa longue tradition de lutte contre tout type d'envahisseurs étrangers peuvent avoir des idées aussi absurdes.

Il ne fait aucun doute que le "Plan" susmentionné est en fait une vaine tentative des forces islamiques ultra-réactionnaires d'Iran, coupées de la réalité, en vue de remodeler la société afghane conformément à leurs idées d'un autre âge. Il semble qu'elles veuillent imposer au reste du monde leur propre conception du rôle de la religion sacrée de l'Islam. Il est évident qu'une telle démarche est vouée à l'échec total.

Compte tenu de ce qui précède, il va sans dire que les prétendues propositions iraniennes ne peuvent servir de base à aucune discussion fructueuse et qu'elles sont rejetées de la manière la plus catégorique.

A/36/723

S/14771

Français

Annexe

Page 2

Le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan lance un appel sincère aux milieux responsables en Iran afin qu'ils fassent preuve de réalisme et acceptent la révolution afghane, qu'ils renoncent à tenter d'imposer au peuple afghan des notions politiques et religieuses dépassées, qu'ils engagent des négociations avec le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan afin de normaliser les relations entre les deux pays qui sont liés par les liens de l'histoire, des traditions culturelles et par la langue.

Le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan, dans sa déclaration du 14 août, a proposé à la République islamique d'Iran d'engager des négociations en vue de mettre au point un accord sur l'instauration de relations amicales et l'une coopération multiforme mutuellement avantageuse entre les deux pays, y compris en ce qui concerne les échanges commerciaux, la coopération économique, le transit et les relations culturelles. Ces propositions sont toujours valables et le Gouvernement afghan est prêt à entamer des pourparlers sur leur base. Nous avons l'esprit ouvert et sommes prêts à examiner toute idée réaliste qui pourrait être avancée par la partie iranienne.

Dès le tout début de la révolution anti-impérialiste en Iran, le peuple afghan et le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan ont toujours exprimé leur solidarité avec la lutte du peuple frère d'Iran. Le peuple afghan est prêt à poursuivre la lutte aux côtés du peuple iranien, pour libérer notre région des derniers vestiges du diktat et de la domination impérialistes, et en vue de créer les conditions propices à l'instauration d'une paix durable et au libre développement des peuples de l'Asie du Sud-Ouest.

